

ACTIONS DE L'APJRC

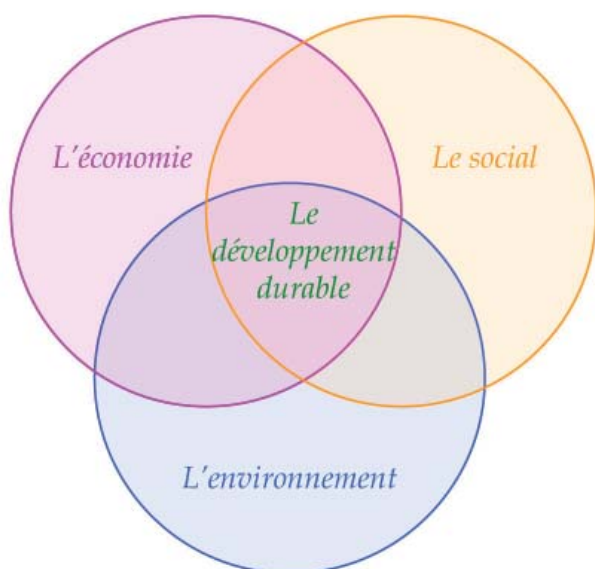
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOS PARCS ET JARDINS

Au jardin, la tradition familiale, le poids des habitudes et la méconnaissance des systèmes naturels sont autant d'éléments susceptibles de perturber le milieu naturel.

Le véritable engouement que représentent actuellement, et depuis 30 ans, les jardins, plaide pour une prise de conscience de la nécessité d'un jardinage responsable, plus respectueux de l'environnement et de la santé de chacun. L'élémentaire bon sens, les préoccupations paysagères, le respect des lois, la volonté de sauvegarder l'environnement ou de favoriser la nature doivent être les guides du jardinier d'aujourd'hui.

NOTION OFFICIELLE

Le Développement durable est un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.



L'évolution vers un développement durable n'est possible qu'en trouvant l'équilibre entre les trois grandes dynamiques nécessaires au bon fonctionnement des sociétés actuelles :

- l'économie
- le social
- l'environnement

Si le développement durable s'impose aujourd'hui comme une nécessité environnementale, il est également une formidable opportunité pour reconstruire notre économie et notre société.

Auparavant essentiellement abordées à travers leur volet environnemental, les démarches de développement durable s'appuient désormais pleinement sur leurs piliers social et économique.

"Solidarité" et "Écologie" sont les deux expressions d'un même projet où chacun est appelé à prendre en compte l'impact de son activité sur les hommes et l'environnement.



UN NOUVEAU JARDINAGE

De nouvelles tendances se développent en matière de jardinage : entretien naturel des jardins ; meilleure connaissance de la nature des sols ; sélection des bons végétaux aux bons endroits ; maintien des populations d'insectes ravageurs sous un niveau acceptable pour ne pas causer un déséquilibre écologique...

Les engrais chimiques répandus en excès ne sont pas totalement absorbés par les plantes.

- L'utilisation abusive d'engrais favorise l'eutrophisation, épuise les ressources naturelles et énergétiques, diminue la qualité alimentaire et peut nuire à la santé.

- Adopter de nouveaux comportements : établir un bilan du sol, privilégier les amendements naturels.

En 1990, le concept de "**gestion différenciée**" apparaît et se développe peu à peu chez les professionnels et dans quelques collectivités territoriales.

Un espace est traité de façon différente selon sa destination. Dans tous les cas, l'effort porte sur la diminution du nombre de traitements phytosanitaires ou d'apports d'engrais et l'utilisation de techniques appropriées dans le traitement des végétaux ligneux.

Pour être efficace, sa mise en place s'accompagne d'un plan de gestion pluriannuel qui pose des objectifs à atteindre à des horizons divers (1 an, 3 ans, 5 ans...).

La **lutte intégrée** consiste à combattre les ennemis du jardin par l'utilisation combinée et raisonnée de tous les moyens de lutte existants. Dans la pratique, on ne cherche pas à détruire des parasites avec des produits phytosanitaires lorsque leurs prédateurs naturels sont présents ou lorsque cela ne constitue pas une menace importante. L'objectif est d'arriver à ce que le parasite ne dépasse pas un seuil de nocivité acceptable.

Si l'on n'y parvient pas, on utilisera des produits chimiques mais en quantité limitée et uniquement ceux qui sont les moins toxiques pour l'environnement, la nature et l'homme. Dans la lutte intégrée, on intervient donc avec des produits phytosanitaires uniquement quand l'ennemi

naturel manque à l'appel ou qu'il ne parvient pas à contrôler totalement le parasite ou la maladie ou encore lorsqu'il n'existe aucun autre moyen de lutte efficace et économiquement acceptable.

Avant d'intervenir au jardin, posez-vous les bonnes questions : les produits chimiques sont-ils la seule solution ?

Si votre intervention est indispensable... Commencez par traiter moins, donnez la priorité aux méthodes alternatives de lutte puis essayez de renoncer à l'usage des pesticides chimiques.

Le développement durable, seule manière d'assurer la qualité de vie sur la planète, aujourd'hui et pour les générations futures, exige :

- de limiter l'utilisation des pesticides
- d'interdire l'utilisation des plus nocifs pour la santé et l'environnement
- de développer et encourager l'utilisation de solutions alternatives et donc de bien identifier les responsables des dégâts dans vos jardins.

Certes, l'impact individuel du jardinier sur l'environnement ne revêt pas un caractère spectaculaire par rapport aux catastrophes environnementales. Cependant, mis bout à bout, les petits pas du jardinier en faveur du milieu naturel et de la santé constituent une grande avancée dans la prise en compte de la qualité de l'environnement.

Sources documentaires

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Definition-du-developpement,15067.html>

<http://www.legrenelle-environnement.fr/>

http://environnement.wallonie.be/publi/education/environnement_au_jardin.pdf



Formation APJRC sur les moyens de lutte biologique